

Violences intrafamiliales

Détecter - Signaler - Accompagner

Dans le cadre de la lutte contre les violences, les professionnels de santé sont des acteurs de premier plan en matière de repérage. Cette formation vise à leur apporter des clés pour leur permettre de détecter les signaux d'alerte, d'avoir les bons réflexes et de pouvoir accompagner et orienter un patient en cas de suspicion de violence.



Public ciblé

Chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins spécialisés en médecine générale, pharmaciens d'officine, sages-femmes et avocats.

Pré-requis

Être titulaire d'un :

- D.E. de docteur en chirurgie dentaire
- D.E. d'infirmier
- D.E. de masseur-kinésithérapeute
- D.E. de docteur en médecine
- D.E. de docteur en pharmacie
- D.E. de sage-femme

Exercer la profession d'avocat

Compétences visées

La formation vise à savoir repérer, signaler, orienter et travailler en équipe pluridisciplinaire dans le cadre du parcours de la victime.

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de repérage, d'alerte et de prise en charge
- Rédiger une information préoccupante

Équipe pédagogique

• Responsable pédagogique

- Dr Gilles AMADOR DEL VALLE
MCU-PH, UFR d'Odontologie, Chef du département de Santé Publique, Nantes Université - CHU de Nantes

• Intervenants experts

- Mme Virginie BOTHUA
Juriste, France Victimes 44 Nantes

- Mme Christèle CHEVAL
Brigadier chef du pôle psychosocial de la Police Nationale

- Dr Renaud CLÉMENT
Médecin légiste, PH en médecine légale - CHU de Nantes

- Mme Camille DORMEGNIES
Directrice de France Victimes 44 Nantes

- Mme Anne-Claire GARROS
Psychologue, Bureau d'aide aux victimes de la Police Nationale, DDSP 44

Les + de la formation

- Permet d'identifier l'ensemble des professionnels intervenant dans le parcours d'une victime, ainsi que leurs attendus et d'encourager et faciliter le travail en transdisciplinarité.
- Répond aux exigences de la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences... qui prévoit que les professionnels de santé doivent être formés aux violences intrafamiliales, aux violences faites aux femmes, aux mécanismes d'emprise psychologique

Contenu de la formation

- Définition des notions de violences conjugales
- Identifier, repérer les signaux d'appel
- Conduite à tenir en cas de suspicion de violences :
 - Freins
 - Établissement d'attestations ou de certificats médicaux.....
 - Signalement
- Accompagnement et orientation des victimes
 - Réseaux de prise en charge
 - Parcours en transdisciplinarité
- Situations cliniques avec iconographies et participation interactive

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples de cas pratiques
- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur la plateforme numérique de Nantes Université

Modalités d'évaluation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

Suite de parcours

Consulter notre offre de formation continue sur notre site www.univ-nantes.fr/fc-sante

Durée

3h30 en présentiel > sur une demi-journée

Lieu

UFR Odontologie, Campus Centre Loire - Nantes Université

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Renseignements auprès du Relais Handicap :

www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/accompagnement-du-handicap

Tarif de la formation

100 €

Conditions d'accès

Consulter les modalités et les délais sur candidature.sante.univ-nantes.fr/fc

Renseignements

ac.violencesaautrui@univ-nantes.fr

En savoir plus

[Voir la page d'information en ligne](#)